



Ville de
Ploërmel

Prête à relever les défis de demain pour devenir l'écrin de son riche patrimoine, la ville de Ploërmel mêle harmonieusement tradition et modernisme avec audace.

Ville solidaire, Ploërmel fédère son territoire d'un regard ambitieux autour :

- d'une proximité de services qualitatifs adaptés à la croissance d'un territoire stratégique de la Bretagne
- d'un pluralisme interconnecté de la vie culturelle, associative et sportive
- de lieux ressourçants : lac, voie verte, circuit des hortensias ...

La ville de Ploërmel recrute un(e)

Chargé d'accueil urbanisme (H/F)

Poste à pourvoir 01/01/2026	Voie statutaire ou contractuelle	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	Temps complet : 37h30	Résidence administrative : Ploërmel
Merci d'adresser CV et lettre de motivation au plus tard le 21/11 à :		Monsieur le Maire - Direction des ressources humaines - Place de la mairie • 56800 Ploërmel - Ou par mail à candidatures@ploermel.bzh		

Sous la hiérarchie de la responsable du service urbanisme - foncier, vous aurez la charge de la gestion administrative des demandes d'autorisations d'occupation des sols et dossiers associés ainsi que l'accueil, l'information et l'orientation du public.

➤ Vous avez :

- Une expérience sur un poste similaire.
- Une maîtrise des procédures et règles de l'urbanisme : code de l'urbanisme, de l'environnement de la construction et du code civile, fiscalité de l'urbanisme.
- Une qualité rédactionnelle.
- Une aisance relationnelle et une capacité à communiquer.
- Le sens du service public.

➤ Vous êtes :

- Rigoureux, autonome.
- Organisé.
- Discret.
- A l'écoute et force de proposition.

Alors rejoignez le service urbanisme et foncier pour apporter votre expertise aux administrés et aux porteurs de projets.

➤ Voici vos principales missions :

- Accueillir, informer et orienter le public.
- Pré-instruire les demandes d'autorisation de travaux liées au Code de l'urbanisme et au Code de l'habitation et de la construction avant envoi au service instructeur.
- Instruire les demandes d'enseignes et de publicité ainsi que les déclarations d'intention d'aliéner.
- Suivre l'activité immobilière et foncière de la Ville (observatoire).
- Procéder à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions.
- Participer à l'élaboration des règles d'urbanisme (PLU, SCoT...) et à leur évaluation.

➤ Conditions d'emploi et de rémunération :

- Temps complet : 37h30.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE mensuelle et CIA annuel).
- Participation employeur prévoyance (adhésion possible dès votre arrivée à notre contrat collectif) et/ou santé et/ou titres restaurants (après 6 mois).
- Forfait mobilité durable.
- Amicale du personnel et CNAS (en 2026).